

**ÉVOLUTION DU TAUX D'UTILISATION  
DES SIÈGES D'AUTO POUR ENFANTS  
DE 2003 À 2015**

Service de la recherche en sécurité routière  
Direction de la recherche et du développement en sécurité routière  
Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière  
Société de l'assurance automobile du Québec

Février 2017

## Faits saillants

---

### Réglementation

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1990, le gouvernement du Québec exige que les enfants âgés de moins de 5 ans soient installés dans un siège d'auto s'ils ne peuvent porter correctement la ceinture de sécurité;
- Depuis le 27 octobre 2002, ce n'est plus l'âge de l'enfant qui détermine s'il doit être installé dans un siège d'auto, mais son poids et sa taille.

Depuis 1990, dans le but de suivre l'évolution de l'utilisation des sièges d'auto pour enfants, la Société de l'assurance automobile du Québec observe l'utilisation correcte du siège approprié en visitant près d'une centaine de garderies au Québec au moyen d'enquêtes routières réalisées à une fréquence régulière.

### Résultats de l'enquête de 2015 auprès des enfants âgés de moins de 5 ans

- 86,4 % des enfants âgés de moins de 5 ans sont installés dans un siège d'auto approprié;
- Parmi ces enfants, le taux d'utilisation correcte du siège approprié est de 50,1 %;
- La combinaison du taux d'utilisation du siège approprié et du taux d'utilisation correcte du siège approprié permet d'obtenir un taux d'utilisation correcte global de 43,3 % en 2015;
- Ce taux est en baisse depuis 2011, alors qu'il était de 51,4 % et de 46,4 % en 2011 et 2013 respectivement.

Lors de la visite des garderies, les enfants âgés de 5 à 6 ans qui étaient présents dans les véhicules ont également été observés.

### Résultats pour les enfants âgés de 5 à 6 ans

- 81,6 % des enfants âgés de 5 à 6 ans utilisent un dispositif approprié;
- Parmi eux, le taux d'utilisation correcte du dispositif approprié est de 77,6 %;
- La combinaison de ces taux permet d'obtenir un taux d'utilisation correcte global de 63,4 % en 2015. C'est une augmentation de 4 points de pourcentage par rapport à 2013.

## Résultats – Enfants âgés de moins de 5 ans

Tableau 1

### Taux d'utilisation des sièges d'auto selon le groupe d'âge chez les enfants âgés de moins de 5 ans

	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015
	%	%	%	%	%	%	%
<b>Utilisation du siège approprié</b>							
- Moins de 1 an	100,0	91,2	84,4	94,2	82,2	89,4	98,8
- De 1 à 2 ans	94,4	93,9	92,5	94,9	92,3	95,9	94,8
- De 3 à 4 ans	89,6	66,2	73,5	73,6	74,5	73,7	72,2
<b>Total des moins de 5 ans</b>	<b>93,6</b>	<b>82,2</b>	<b>83,2</b>	<b>86,2</b>	<b>83,3</b>	<b>85,7</b>	<b>86,4</b>
<b>Utilisation correcte du siège approprié</b>							
- Moins de 1 an	50,5	61,5	40,2	63,3	72,2	55,7	52,5
- De 1 à 2 ans	43,6	56,9	36,7	56,3	54,2	47,8	39,6
- De 3 à 4 ans	54,3	58,5	44,8	58,1	63,9	59,7	59,4
<b>Total des moins de 5 ans</b>	<b>49,3</b>	<b>58,5</b>	<b>40,6</b>	<b>58,4</b>	<b>61,6</b>	<b>54,1</b>	<b>50,1</b>
<b>Utilisation correcte globale</b>							
- Moins de 1 an	50,5	56,1	33,9	59,6	59,4	49,8	51,8
- De 1 à 2 ans	41,2	53,5	33,9	53,4	50,0	45,8	37,5
- De 3 à 4 ans	48,7	38,8	32,9	42,7	47,6	44,0	42,9
<b>Total des moins de 5 ans</b>	<b>46,1</b>	<b>48,1</b>	<b>33,8</b>	<b>50,3</b>	<b>51,4</b>	<b>46,4</b>	<b>43,3</b>

Note : À partir de 2005, le dispositif approprié est déterminé selon le poids et la taille de l'enfant, alors qu'auparavant, il était déterminé selon l'âge de l'enfant.

**Tableau 2**

**Problèmes relevés lors de l'utilisation du siège approprié selon le type de siège  
chez les enfants âgés de moins de 5 ans**

Type de siège	2003 %	2005 %	2007 %	2009 %	2011 %	2013 %	2015 %
<b>Siège pour nouveau-né<sup>1</sup></b>							
- Siège orienté vers l'avant	14,3	6,0	5,9	0,0	4,8	2,6	0,0
- Ceinture de sécurité (ou ISOFIX) mal utilisée <sup>2</sup>	20,0	10,5	10,0	18,3	5,6	27,2	23,1
- Harnais d'épaules mal utilisé	31,4	15,0	38,2	14,7	25,4	24,6	22,1
- Pince de poitrine mal utilisée ou inutilisée	20,0	27,8	36,4	19,4	11,1	12,2	15,0
<b>Siège d'enfant</b>							
- Ceinture de sécurité (ou ISOFIX) mal utilisée <sup>2</sup>	20,3	7,4	12,4	18,0	7,9	25,1	30,5
- Sangle de retenue non ancrée	21,5	24,9	27,3	22,6	16,4	20,9	18,9
- Harnais d'épaules mal utilisé	35,6	29,2	54,8	32,4	39,9	34,6	38,8
- Pince de poitrine mal utilisée ou inutilisée	-	-	-	-	-	19,1	22,1
<b>Siège d'appoint</b>							
- Ceinture abdominale mal utilisée	6,0	1,1	6,0	1,6	1,0	2,0	4,5
- Baudrier mal utilisé	23,9	15,0	16,3	16,4	9,2	17,4	15,5
- Présence d'un système de repositionnement du baudrier non intégré au siège	-	12,1	3,5	12,1	4,5	3,8	N/D <sup>3</sup>

Note : À partir de 2005, le dispositif approprié est déterminé selon le poids et la taille de l'enfant, alors qu'auparavant, il était déterminé selon l'âge de l'enfant.

1. Dans le cas du siège pour nouveau-né, le nombre d'observations est trop faible pour permettre de conclure.
2. Il semble y avoir beaucoup de variations dans la façon dont ce critère est rapporté par les observateurs.
3. En 2015, ce critère n'a pas été considéré dans l'analyse des données, car il semble erroné.

## Résultats – Enfants âgés de 5 à 6 ans

Tableau 3

Taux d'utilisation des dispositifs de retenue chez les enfants âgés de 5 à 6 ans

	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015
	%	%	%	%	%	%	%
<b>Utilisation du dispositif approprié</b>	60,1	75,0	74,8	78,8	79,1	78,2	81,6
<b>Utilisation correcte du dispositif approprié</b>	67,7 <sup>1</sup>	60,6	76,8	64,7	80,2	75,9	77,6
<b>Utilisation correcte globale</b>	41,7 <sup>1</sup>	45,5	57,5	51,0	63,5	59,4	63,4

Note : À partir de 2005, le dispositif approprié est déterminé selon le poids et la taille de l'enfant, alors qu'auparavant, il était déterminé selon l'âge de l'enfant.

1. Pour l'année 2003 seulement, un critère s'est ajouté concernant l'utilisation correcte de la ceinture de sécurité. Ainsi, en plus de s'assurer que la ceinture abdominale et le baudrier sont bien utilisés, il faut veiller à ce que l'enfant de 5 ou 6 ans retenu uniquement par la ceinture de sécurité mesure 63 cm ou plus en position assise pour que ce dispositif de retenue soit considéré comme utilisé correctement. À partir de 2005, ce critère est utilisé pour déterminer si le dispositif est approprié.

**Tableau 4**

**Problèmes relevés lors de l'utilisation du dispositif de retenue approprié selon le dispositif chez les enfants âgés de 5 à 6 ans**

<b>Dispositif de retenue</b>	<b>2003</b>	<b>2005</b>	<b>2007</b>	<b>2009</b>	<b>2011</b>	<b>2013</b>	<b>2015</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Siège d'enfant</b>							
- Ceinture de sécurité (ou ISOFIX) mal utilisée <sup>1</sup>	2,1	8,7	11,1	16,7	0,0	15,6	23,1
- Sangle de retenue non ancrée	20,2	30,4	23,1	44,4	18,2	18,7	13,3
- Harnais d'épaules mal utilisé	0,7	26,1	74,1	33,3	34,8	37,5	35,7
- Pince de poitrine mal utilisée ou inutilisée	-	-	-	-	-	25,0	14,3
<b>Siège d'appoint</b>							
- Ceinture abdominale mal utilisée	2,1	0,7	4,2	1,2	1,0	4,9	5,0
- Baudrier mal utilisé	20,2	12,4	12,7	14,7	8,8	16,5	13,1
- Présence d'un système de repositionnement du baudrier non intégré au siège	-	17,6	1,8	15,3	3,4	3,1	N/D <sup>2</sup>
<b>Ceinture de sécurité</b>							
- Ceinture abdominale mal utilisée	15,2	0,9	6,6	1,8	1,3	3,7	0,0
- Baudrier mal utilisé	43,9	28,5	21,7	25,0	11,4	29,6	35,3
- Hauteur de l'enfant en position assise inf. à 63 cm	80,0 <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-
- Présence d'un système de repositionnement du baudrier	-	18,5	11,3	23,2	13,9	11,1	11,8
- Dos mal appuyé au dossier ou genoux non pliés au bout du siège	-	-	-	17,9	25,3	63,0	29,4

Note : À partir de 2005, le dispositif approprié est déterminé selon le poids et la taille de l'enfant, alors qu'auparavant, il était déterminé selon l'âge de l'enfant.

1. Il semble y avoir beaucoup de variations dans la façon dont ce critère est rapporté par les observateurs.
2. En 2015, ce critère n'a pas été considéré dans l'analyse des données, car il semble erroné.
3. Pour l'année 2003 seulement, un critère s'est ajouté concernant l'utilisation correcte de la ceinture de sécurité lorsqu'elle répond aux critères de dispositif approprié. Ainsi, en plus de s'assurer que la ceinture abdominale et le baudrier sont bien utilisés, il faut veiller à ce que l'enfant de 5 ou 6 ans retenu uniquement par la ceinture de sécurité mesure 63 cm ou plus en position assise pour que ce dispositif de retenue soit considéré comme utilisé correctement. Puisque le critère n'est pas utilisé pour déterminer d'abord si le dispositif de retenue est approprié, cela explique les proportions plus élevées de problèmes pour la ceinture abdominale et le baudrier mal utilisés dans le cas de la ceinture de sécurité. À partir de 2005, le critère de 63 cm est utilisé pour déterminer si le dispositif est approprié.